



**CHALLENGE 2011  
FINN  
MEDITERRANEE  
AQUARELLE.com  
YVES LOUIS PINAUD**

**1-Définition**

Le challenge 2011 des régates de Finn courues en région sud de la France est un classement établi à partir des résultats des régates de Finn organisées par les clubs de voile des ligues méditerranéennes et de la Savoie.

**2-Admission**

Ce challenge est ouvert à tous les finnistes détenteurs d'une licence délivrée par FFV avec certificat médical, adhérant à la Finn France.

**3-Programme**

Ce challenge se déroulera sur 9 épreuves organisées par 6 clubs :

- Club Nautique d'Antibes : ski voile : 20 21 22 23 janvier 2011
- Yacht club de Cannes : SI de Cannes : 15 16 17 18 février 2011
- SR de la Ciotat : coupe de l'Agachons : 2 3 avril
- Yacht club d'Annecy : Les Ducs de Nemours : 30 avril 1 mai
- Yacht club de Cap d'Agde : Championnats de France : 2 3 4 5 juin
- Yacht club de Cannes : Inter 18 19 juin
- Yacht club de St Croix du Verdon : 25 26 juin
- Yacht club de St Croix du Verdon : 10 11 septembre
- SR de la Ciotat : Régate des Padailles : 1 2 octobre

Chacune de ces épreuves est inscrite au calendrier de la FFV en tant que régate sélective des ligues.

Pour toutes ces régates, un comité de course officiel établira un

classement qui sera transmis à la FFV à l'issue de chaque épreuve.

Chaque Club établira ses propres instructions de course et pourra faire courir le nombre de courses qu'il jugera utile.

**4-Classement général du challenge**

Calcul des points du Challenge :

- 9 régates maximum
- Système de classement A minima 3 (0,2,3,4,5,.....)
- Retrait des 3 plus mauvais résultats à partir de 6 régates courues.
- Pour chaque régate comptabilisée, les points de la régate seront attribués de la manière suivante :

Nota : Le nombre d inscrits au Challenge évoluera (éventuellement) au fil des régates courues.

- Toutes les régates courues auront le même coefficient.

Le résultat final de chaque régate sera pris en compte et ce, quelque soit le nombre de courses de cette régate.

En cas d'égalité de points entre deux concurrents du championnat, il sera fait application de la règle A8RCV (départage des égalités dans une série).

## **5-Trophée**

Le trophée AQUARELLE.com YVES LOUIS PINAUD sera remis au vainqueur du challenge à l'issue des 9 régates.

Le trophée principal sera exposé au YCC Cannes gravé au nom du vainqueur de l'année qui emportera la copie miniature de celui-ci.

Pour remporter le trophée principal celui-ci devra être gagné 3 années consécutives.

Pour plus d' infos : Jean Claude Montesinos 06 10 61 33 38

FRA93

Ref:220211

[Jean.claude.montesinos@orange.fr](mailto:Jean.claude.montesinos@orange.fr)

